

Inventaire général du patrimoine culturel

Rhône-Alpes, Loire Lézigneux le Bourg

Maison, puis école primaire de garçons, puis école primaire de filles, actuellement cantine scolaire

Références du dossier

Numéro de dossier : IA42001347 Date de l'enquête initiale : 2006 Date(s) de rédaction : 2009

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison, école primaire Genre du destinataire : de filles

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village Références cadastrales : 1984, E, 41

Historique

La commune assure la tenue d'une école publique depuis 1837. Après un premier projet (avorté) de construction d'une école sur le communal de la Conche, en 1848, la commune achète en 1855 une maison située au bourg, avec son jardin, pour laquelle l'architecte départemental Charles Antoine Favrot donne dès 1854 un projet d'aménagement en école de garçons et mairie. Il s'agit de la maison de Jacques Genevrier, située au centre du bourg. Le procès-verbal d'estimation la décrit ainsi : elle possède une cour avec sur la droite un poulailler et une écurie avec une fenière au-desus. Au milieu se trouve le bâtiment d'habitation. Il comprend au rez-de-chaussée une grande cuisine cadetée (c'est à dire pavée de dalles de pierre), et une petite salle à manger carrelée ; il y a une fenêtre sur la cour et une fenêtre (barreaudée) sur la cour voisine. A côté de la cuisine se trouve une cave voûtée, munie d'un puits, à laquelle on accède en descendant 3 marches. L'escalier est en pierre en échelle de meunier en bois. L'étage a quatre pièces « pas trop basses ». Le comble est un grenier accessible par une échelle de meunier. Le toit est en tuile creuse. Au nord se trouve un jardin clos, avec un ancien four adossé au mur nord de la maison (on ne s'en sert plus). Il s'agit donc d'une maison d'habitation avec parties agricoles ; elle aurait été la maison du forgeron (oral). L'emplacement est occupé sur le cadastre de 1808 (parcelle F 114) mais l'édifice semble avoir été reconstruit, au moins partiellement; un blason en remploi (?) sur la façade, daté 1634, peut provenir de ce bâtiment. Les travaux sont en cours d'achèvement en novembre 1855 : l'entrepreneur Fréry réclame son payement, pour lequel la commune se propose d'utiliser temporairement une somme issue d'un legs pieux et destinée à la construction, par le curé, d'une maison d'école pour les filles, qui ne doit commencer que l'année suivante. La réception définitive du chantier n'a lieu qu'en 1859, des travaux imprévus ayant été nécessaires. Un agrandissement est décidé en 1862, 'à la place du hangar qui longe l'école à l'ouest et va jusqu'à la rue', avec dépôt au rez-de-chaussée, une chambre au 1er étage et si possible un grenier. En 1881, l'inspecteur pour l'enseignement primaire signale à la commune que cette école est trop petite et de construction jugée médiocre, elle doit être reconstruite. Une nouvelle école de garçons est donc projetée, pour le financement de laquelle l'ancienne école doit être vendue. A cette occasion, l'architecte retenu pour le nouveau projet (J. Juquel) dresse un plan de l'édifice à aliéner. Mais en 1884 la commune décide de garder l'ancienne école en vue d'y établir un jour une école de fille (en attendant, la maison est louée). La loi de 1886 précipite ce projet : l'école publique de filles doit cesser d'être dirigée par une religieuse (car elle appartient à une congrégation non reconnue), or jusque là l'école de filles établie par les soeurs de la Croix dans leur maison tenait lieu d'école publique de filles. Malgré ses protestations (la population étant attachée à l'école congréganiste, et celle-ci ne coûtant rien à la commune), la commune doit donc faire

faire des travaux dans l'ancienne école de garçons pour y établir une école de filles. Le projet de vendre ce bâtiment est repris par la commune en 1903 (pour établir l'école de filles ailleurs) puis en 1937 (l'école est alors désaffectée), sans effet. En 1966, il est aménagé en cantine scolaire.

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle (?) Période(s) secondaire(s) : 3e quart 19e siècle

Dates: 1634 (porte la date), 1854

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Antoine Favrot (architecte départemental, attribution par source)

Description

Edifice en moellons de granite avec encadrements en pierre de taille (marques lapidaires sur fenêtre de gauche au rezde-chaussée : carré ou deux demi sphères, en relief) ; enduit sur la façade principale avec plates bandes (angles et encadrements). Toit à longs pans en tuile creuse. L'édifice a été très remanié (on distingue bien l'agrandissement à gauche), son parti d'origine est peu lisible. Blason en remploi (?) sur la façade, avec l'inscription : A M / 1634; granite rosé ou grès, h = 32, la = 43.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; enduit ; moellon

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, sous-sol Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Loire. Série O: 1033. Lézigneux. Procès verbal d'estimation de la maison et dépendances (jardin AD Loire. Série O: 1033. Lézigneux. Procès verbal d'estimation de la maison et dépendances (jardin contigü) appartenant à Jacques Genevrier, au bourg, que la commune se propose d'acquérir pour y établir une école; attaché à la délibération du conseil municipal du 14 janvier 1855. Maison située au centre du bourg. Elle possède une cour avec sur la droite un poulailler et une écurie avec une fenière au-desus. Au milieu se trouve le bâtiment d'habitation. Il comprend au rez-de-chaussée une grande cuisine *cadetée*, et une petite salle à manger carrelée; il y a une fenêtre sur la cour et une fenêtre (à barreaux) sur la cour voisine. A côté de la cuisine se trouve une cave voûtée, munie d'un puits, à laquelle on accède en descendant 3 marches. L'escalier est en pierre en échelle de meunier en bois. L'étage a 4 pièces 'pas trop basses'. Le comble est un grenier accessible par une échelle de meunier. Le toit est en tuile creuse. Au nord se trouve un jardin clos, avec un ancien four adossé au mur nord de la maison (on ne s'en sert plus).
- AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879.
 AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879.
 Délibération du 14 janvier 1855. La commune se propose d'acquérir une maison et dépendances (jardin contigu) appartenant à Jacques Genebrier, au bourg. Devis de Favrot, architecte du département, du 24 juin, pour réparation et appropriation (2300 F), devis du même pour acquisition 2100 F.
- AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879. AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879. Délibération du 6 novembre 1855. L'entrepreneur est sur le point d'achever les réparations de l'école de garçons; il demande payement, mais la commune n'a en caisse que les 900 F promis en 1853 au curé pour l'aider 'dans la bâtisse d'une maison d'école qu'il veut construire' pour les filles, mais seulement l'année suivante. La commune demande à pouvoir détourner ces 900 F pour payer l'entrepreneur. Le 10 novembre, le maire (Dusser) propose de prêter 2000 F nécessaires à l'achat du bâtiment de l'école à Jacques Genebrier (pour éviter les formalités).

- AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879.
 AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879.
 Délibération du 10 février 1859. Approbation du procès-verbal de réception définitive des travaux de construction de l'école. Fréry entrepreneur. Un premier procès-verbal avait été établi le 24 avril 1858, mais des travaux imprévus ont dû être faits.
- AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879.
 AD Loire. Série 2 E: 2, N°1. Délibérations du conseil municipal. 6 janvier 1834-13 novembre 1879.
 Délibération du 1er août 1862. Somme votée pour l'agrandissement de l'école ; une nouvelle construction sera faite à la place du hangar qui longe l'école à l'ouest et va jusqu'à la rue, avec dépôt au RDC, chambre au 1er et si possible un grenier.
- AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. 8 février 1881. Lettre de l'inspecteur AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. 8 février 1881. Lettre de l'inspecteur primaire au maire: l'école de garçons de Lézigneux est depuis longtemps comptée parmi celles dont la reconstruction est nécessaire: elle est trop petite, pas solide... Elle compte 60-70 élèves.
- AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 17 octobre
 AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 17 octobre 1886 (n
 °3). Délibération du 10 juillet 1881. Financement de la nouvelle école de garçons : le conseil décide d'aliéner
 l'école actuelle (évaluée à 3000 F), plus un impôt extraordinaire.
- AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. 25 octobre 1884. Lettre du sous-préfet au
 AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. 25 octobre 1884. Lettre du sous-préfet au maire. Le
 sous-préfet souligne l'incohérence entre l'inscription du produit de la vente de l'ancienne école dans le budget
 de construction de la nouvelle et la lettre du maire au préfet du 19 septembre où il dit vouloir garder l'ancienne
 école pour y installer si besoin l'école de filles, actuellement située dans un local appartenant aux religieuses
 institutrices communales.
- AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 17 octobre
 AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 17 octobre 1886 (n
 °3). Délibération du 9 novembre 1884. L-ancienne école de garçons est conservée, en vue d-y établir un jour
 une école de fille, la commune n-en possédant pas. En attendant, la maison est louée.
- AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de filles école libre. 1er juillet 1886. Lettre du AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de filles école libre. 1er juillet 1886. Lettre du sous-préfet de Montbrison. A partir de la rentrée de 1886, l'école publique de filles doit cesser d'être dirigée par une religieuse (elle appartient à une congrégation non reconnue). Cette école, désormais confiée à une institutrice laïque, doit être transférée dans l'ancienne école de garçons (actuellement louée). L'école de filles est actuellement établie dans un bâtiment appartenant à l'institutrice. Le conseil n'est pas d'accord, cette ancienne école est en trop mauvais état (même si le contraire est dit dans une délibération du 9 novembre 1884). Finalement, la commune emprunte 3500 F : 3000 F qui correspondent au produite de la vente escomptée de l'ancienne école, pour compléter le financement de la nouvelle, et 500 F pour faire des travaux dans l'ancienne école.
- AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 17 octobre AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 février 1880 17 octobre 1886 (n °3). Délibération du 15 août 1886. Une somme est votée pour réparer l'ancienne école de garçons en vue d'y installer une école de filles ; le bail du locataire, M. Merle, est ajourné.
- AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 8 novembre AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 2 septembre 1894 8 novembre 1914 (n°5). Délibération du 11 octobre 1903. Promesse de vente de l'école publique de filles et d'achat de la maison

Béal pour installer la nouvelle école. Le CM demande quand même l'avis d'un architecte pour savoir si on tirerait meilleur parti à réparer l'ancienne maison d'école ou à aménager la maison Béal.

- AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 février 1915 2 mai 1968
 AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 février 1915 2 mai 1968 (n°6).

 Délibération du 8 août 1937. Le CM veut vendre les bâtiments de l'école de filles, qui sont appelés à de grosses réparations et ne sont pas habités.
- AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 février 1915 2 mai 1968 AC Lézigneux. Registre des délibérations de la commune de Lézigneux, 14 février 1915 2 mai 1968 (n°6). Délibération du 20 mars 1966. Création d'une cantine scolaire, dans le local de l'ancienne école.

Documents figurés

- AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. Département de la Loire. Commune de Lézigneux. AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. Département de la Loire. Commune de Lézigneux. Maison d'école pour garçons. Projet de réparations à faire à la maison Genebrier pour y établir une maison d'école et mairie. Détails. Plan général de la propriété à l'échelle de 0,005 par mètre. Plan du rezde-chaussée. Plan du 1er étage. Coupe en long suivant ABCD. Coupe en travers suivant EF. Elévation longitudinale après les réparations. Echelle de 0,01 par mètre. Dressé par l'architecte du département soussigné. Montbrison le 24 juin 1854. Signé A. Favrot. Encre et lavis coloré sur canson ; 70,2x107,7. (En noir à conserver, jaune à démolir, rose à construire). [Document conservé avec ceux concernant l'école de fille, car réaffecté en école de filles]. Plan à l'appui du devis et avant-métré du même jour. Approuvé par le préfet en 1855.
- AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. Département de la Loire. Commune de Lézigneux.
 AC Lézigneux. Boîte Ecoles. Liasse Ecole de garçons. Département de la Loire. Commune de Lézigneux.
 Plan d'une maison d'école et ses accessoires à aliéner au bénéfice de la commune. Dressé par l'architecte soussigné, Feurs le 30 novembre 1881. signé ...quel [Juquel]. Encre et lavis sur calque toilé. 36,1x41,4. [plan de masse].

Illustrations



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section E, échelle originale 1:1250. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2009. Dess. Caroline Guibaud IVR82 20094200092NUD



Vue d'ensemble de trois-quarts gauche. Phot. Caroline Guibaud IVR82 20094200090NUCA



Détail du blason en remploi. Phot. Caroline Guibaud IVR82 20094200091NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Lézigneux (IA42001503) Lézigneux

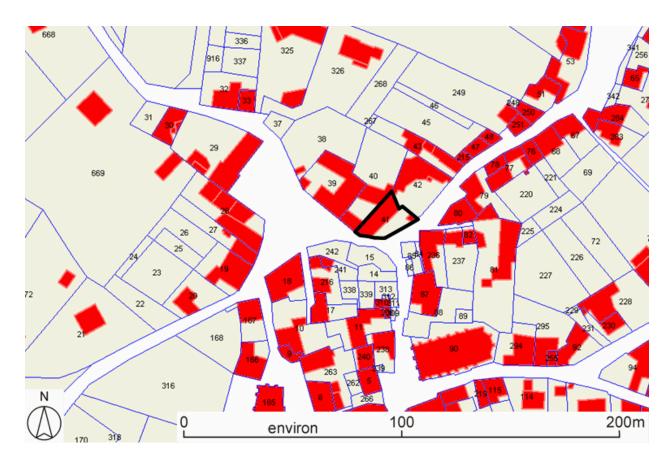
Oeuvre(s) contenue(s):

Oeuvre(s) en rapport :

Village de Lézigneux (IA42002256) Lézigneux

Auteur(s) du dossier : Caroline Guibaud, Thierry Monnet

 $Copyright(s): \\ @\ Région\ Rhône-Alpes,\ Inventaire\ général\ du\ patrimoine\ culturel\ ; \\ @\ Conseil\ général\ de\ la\ Loire$



Plan de situation, sur fond de plan cadastral, section E, échelle originale 1:1250. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2009.

IVR82_20094200092NUD

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud Technique de relevé : reprise de fond ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de trois-quarts gauche.

IVR82_20094200090NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du blason en remploi.

IVR82_20094200091NUCA

Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud

Date de prise de vue : 2006

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation